



## Quartiers prioritaires : donnez votre avis !

Quels sont les défis, atouts et projets pour votre quartier prioritaire ? Vous avez des idées ? C'est le moment de les partager ! Les nouveaux contrats de ville "Engagements Quartiers 2030" seront signés en 2024 pour une durée de 6 ans. Et jusqu'au 31 octobre 2023, vous pouvez vous exprimer ! Renseignez-vous !

*Publié le 20 octobre 2023*



Ces contrats de ville ont pour objectif de construire avec les habitants et les acteurs locaux, des quartiers plus sûrs, favorisant les solidarités et l'emploi. Ils sauront s'inscrire pleinement dans la transition écologique.

## Transmettez vos idées et propositions !

- › Vous pouvez vous connecter sur la plateforme dédiée "[quartiers2030.anct.gouv.fr](https://quartiers2030.anct.gouv.fr) (<https://quartiers2030.anct.gouv.fr/>)" et à déposer vos idées et propositions.
- › Vous avez jusqu'au 31 octobre 2023 pour répondre à ce questionnaire.

## Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Afin que chacun puisse s'exprimer sur sa vision des quartiers prioritaires, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/>) (ANCT) vous propose de participer à cette concertation citoyenne.



« Vous habitants de nos quartiers populaires, êtes une chance pour notre République, c'est pourquoi cette plateforme numérique est un outil essentiel. Elle permet à distance de collecter vos besoins, de formaliser vos idées et de valoriser l'histoire du lieu où vous habitez. » Sabrina Agresti-Roubache, Secrétaire d'Etat chargée de la Ville.

## Contact



DIRECTION DE LA COHÉSION TERRITORIALE  
**Hélène LASCOMBE**

Cheffe du service Politique de la Ville et Prévention de la Délinquance

✉ [Courriel](#)

☎ [05 53 35 66 40](#)



255 rue Martha Desrumaux  
24000 PÉRIGUEUX

**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

[> CONTACT](#)